

infoeleves.ednet.ns.ca



Système d'information sur  
les élèves de la Nouvelle-Écosse

Système d'enseignement public de la Nouvelle-Écosse

# Créer un rapport sur le plan de programme individualisé (PPI) dans TIENET

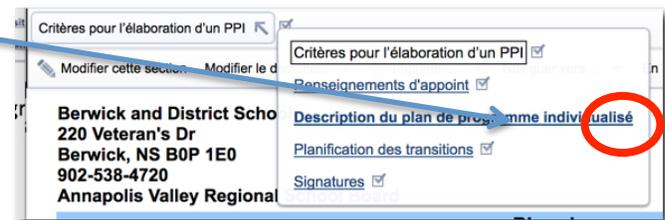
Guide de référence

Dernière révision :  
26 octobre 2016

## 1 COMMENT CRÉER UN RAPPORT SUR LE PLAN DE PROGRAMME INDIVIDUALISÉ (PPI)

Tous les élèves ayant un plan de programme individualisé doivent recevoir un rapport sur le PPI pour chaque période pour les rapports. Pour pouvoir créer un rapport sur le PPI, il faut que vous vous assuriez que vous avez bien rempli **toutes** les sections de la **description du plan de programme individualisé**. Vous saurez que la description du PPI est complète quand il y aura une boîte cochée qui apparaîtra après le titre.

Rappel important : Quand l'enseignant crée un rapport sur le PPI pour un élève de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, il faut qu'il s'assure qu'il saisit également un score en pourcentage sur les progrès accomplis / une note finale dans GradeBook.



### CRÉER UN RAPPORT SUR LE PPI

1. Consultez la **bibliothèque des documents** de l'élève.
2. Ouvrez le plan de programme individualisé de l'élève et vérifiez l'état du document en vous assurant qu'il est en mode « **Ébauche** » ou « **Révision** ». (S'il ne l'est pas, changez le mode.)

3. Rendez-vous à la troisième section du PPI (description du plan de programme individualisé) en passant la souris au-dessus de l'intitulé « Critères d'élaboration du PPI ».

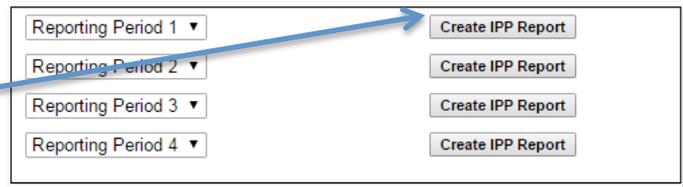


4. Cliquez sur « **Modifier cette section** ».
5. Une fois que vous êtes en mode d'édition, défilez jusqu'au bas de la page pour voir les périodes pour les rapports. Si la période pour les rapports pour la période scolaire actuelle n'est pas là, modifiez la période pour les rapports à l'aide du menu déroulant ou en cliquant sur le bouton « + » pour ajouter la période appropriée.

# Créer un rapport sur le plan de programme individualisé (PPI)

Guide de référence  
26 octobre 2016

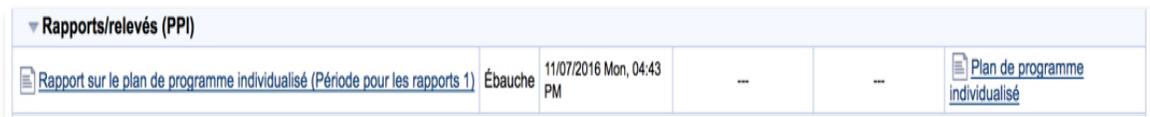
6. Sélectionnez le bouton pour créer le rapport sur le PPI à droite de la période concernée.



7. La page se rechargera et le bouton sera remplacé par un bouton pour consulter le rapport sur le PPI. Cliquez sur ce bouton pour consulter le rapport.



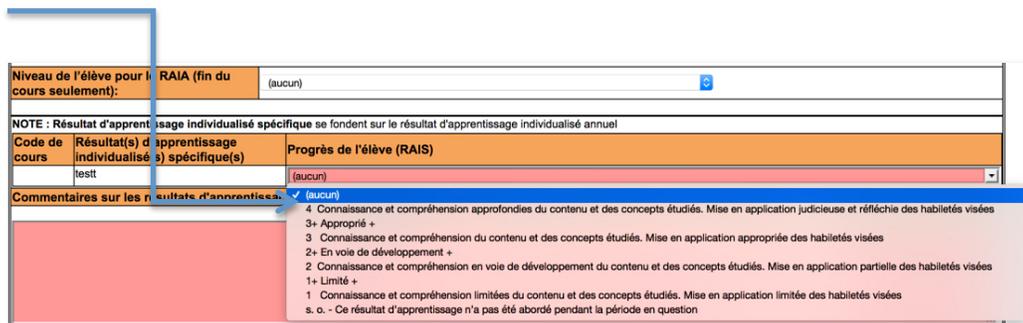
8. Le rapport sur le PPI apparaîtra désormais dans la bibliothèque de documents de l'élève pour que vous puissiez vous y référer ultérieurement.



Tous les **résultats d'apprentissage individualisés annuels et spécifiques** seront extraits directement du document sur le plan de programme individualisé.

**Nota :** Le niveau de l'élève dans la section du RAIA est visible, mais on ne l'indique qu'à la fin du cours.

En vous basant sur la section « Légende pour le rapport », indiquez les **progrès de l'élève** pour chaque résultat d'apprentissage individualisé spécifique.



# Créer un rapport sur le plan de programme individualisé (PPI)

Guide de référence  
26 octobre 2016

La section « **Commentaires sur les résultats d'apprentissage** » est le dernier champ obligatoire. Il s'agit d'un encadré vous permettant de saisir des commentaires sur les progrès de l'élève.

La section « **Étapes suivantes** » apparaissant au bas du rapport de PPI est facultative quand il s'agit de noter les suggestions et les recommandations pour le programme.

Une fois que vous avez rempli le rapport de PPI, n'oubliez pas de cliquer sur « **Enregistrer et terminer** ».

The screenshot shows a web form with two main sections. The top section is titled 'Commentaires sur les résultats d'apprentissage (sur les progrès réalisés ou l'atteinte des résultats)' and has a large red rectangular area for text input. Below it is a section titled 'Étapes suivantes (facultatives)' with a white rectangular area for text input. At the bottom of the form are three buttons: 'Enregistrer et terminer' (green), 'Enregistrer et continuer' (green), and 'Annuler les modifications' (grey). There is also a small icon with 'ABC' next to it.

## **IMPORTANT :**

Veillez faire passer ce document du mode « Ébauche » au mode « Définitif » en passant par « Modifier le document ».



**Nota :** Les RAIA et les RAIS ne sont pas modifiables dans le rapport sur le PPI. Si vous remarquez une différence entre le rapport sur le PPI et le document sur le PPI lui-même, il faut que vous supprimiez le rapport sur le PPI, puis que vous mettiez à jour et enregistriez les informations dans le document sur le PPI et enfin que vous produisiez à nouveau le rapport sur le PPI selon les étapes décrites ci-dessus.